

LE PETIT MEAULNE-VITRAY

Votre bulletin municipal de décembre 2017



Propos du Maire de Meaulne-Vitray

Depuis quelques années, les communes reçoivent des informations qui ne sont guère encourageantes. Avec la crise de 2008, les banques ont été prises dans la tourmente et certaines communes ont été victimes de prêts à risque. Ce qui n'a pas été le cas de Meaulne qui, parallèlement, a volontairement réduit son niveau d'endettement en prévision des velléités de l'État de réduire ses dépenses.

Lorsque l'État a concrétisé cette volonté en baissant les dotations aux communes, Meaulne a d'abord cherché à économiser sur les dépenses de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, contrats) puis à travailler avec Vitray pour mutualiser les dépenses dans le cadre d'une commune nouvelle.

La naissance de Meaulne-Vitray nous a permis d'avoir une garantie de l'État concernant la stabilité des dotations. L'engagement a été respecté en 2017.

Ainsi votre commune présente toujours des excédents de fonctionnement malgré l'apparition de nouvelles charges (contrats d'entretien ou de contrôle).

Propos du Maire de Meaulne-Vitray, suite...

Cette année encore, nous apprenons que l'État réduit à nouveau ses dépenses...

D'autres organismes susceptibles d'octroyer des subventions sont eux-mêmes impactés par ces mesures et ne semblent plus, dès l'année prochaine, à même de verser autant qu'auparavant.

Mais cerise sur le gâteau, la taxe d'habitation disparaîtra progressivement à partir de 2018, ce qui réduira même notre liberté financière.

Dès 2018, Meaulne-Vitray réduira certaines de ses dépenses mais nous ferons tout pour que cela n'impacte pas les services à la population.

La commune a déjà relevé des défis : elle relèvera celui-ci.

Pour suivre l'actualité de la commune en temps réel, nous vous invitons à aller sur le site www.meaulne.fr ou la page Facebook de Meaulne-Vitray.

Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray

Propos du Maire de la commune déléguée de Vitray

Pour la commune nouvelle Meaulne-Vitray, l'année 2017 pourrait s'appeler celle de la générosité. En effet, l'un de nos administrés – Guillaume Delachaux – très favorable au rapprochement entre nos deux communes a voulu, à sa façon, créer un lieu culturel qui rapproche encore plus nos deux municipalités.

Les deux maires lui ont proposé un projet ambitieux qu'il a accepté et amélioré. De gros travaux d'aménagement dans l'ancienne cure devraient commencer dans les semaines qui viennent.

Ce bâtiment accueillera ensuite une salle d'éveil et un espace goûter au rez-de-chaussée pour les enfants et l'étage, muni d'un ascenseur, sera équipé d'une nouvelle salle informatique, d'une salle de réunion, d'un bureau et, évidemment de connexions Internet.

Ces matériels seront à la disposition de tous et notamment des associations qui pourront aussi s'y réunir. Ce lieu devrait contribuer, selon le vœu de Guillaume, à lier nos deux communautés. Qu'il en soit ici remercié. Ces dernières ont appris, au cours de la première année de leur rapprochement, à mieux se connaître : les conseils municipaux, maintenant communs, sont l'occasion d'échanges et de prise de connaissance fructueux. Vitray rassemble son conseil communal régulièrement pour exprimer ses desiderata en matière de fonctionnement tandis que les investissements sont désormais vus dans un même budget. Les agents techniques, aujourd'hui regroupés, interviennent pour l'entretien de la commune déléguée avec grande efficacité.

A Vitray, il nous a semblé opportun pour la population de continuer de célébrer des événements qui nous rassemblent tels que le déjeuner des Anciens, le Noël des enfants et, bien sûr l'hommage à nos Anciens Combattants. Vitray Festivités, pour sa part, reste fidèle à son programme annuel et se réjouit de voir autant de Meaulnois à la fête du brame, aux randonnées pédestres ou cyclistes, aux déjeuners organisés dans le parc de la mairie.

2018 verra les premiers effets tangibles de la commune nouvelle. Aux Arpents, nous allons poursuivre l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et ce, dans l'esprit de l'aménagement de bourg initié lors du précédent mandat. Un nouveau chemin piétonnier sera créé le long de la départementale 427. Ces travaux n'auraient pu être réalisés sans les capacités d'investissement des deux communes réunies.

On ne peut ignorer, à l'aube de cette nouvelle année, que les communes, grandes ou petites, auront, par la volonté du gouvernement actuel, de plus en plus de difficultés à fonctionner et à investir. Se regrouper n'est pas la plus mauvaise façon de tenter d'y faire face.

Louis de Caumont, maire délégué

MEAULNE-VITRAY à Paris au Congrès des Maires, à l'Élysée, au Sénat et à l'Hôtel de Ville

Le maire et un adjoint sont allés à Paris, à leurs frais, assister au Congrès de Maires et des Présidents de Communautés les 21, 22 et 23 novembre : ce fut l'occasion de prendre connaissance des dernières réglementations ainsi que des futures orientations du gouvernement, et surtout de pouvoir confronter d'autres expériences de gestion communale.



Le tapis rouge déployé pour les maires invités à l'Élysée

En attente de Mme Hidalgo, maire de Paris, et de François Baroin, président de l'Association des Maires de France, dans un des grands salons de l'hôtel de la Ville de Paris



Résultat concours du logo de la commune nouvelle :

Parmi les 19 logos reçus, la commission communication en a difficilement présélectionné trois qui ont ensuite été proposés au conseil municipal.

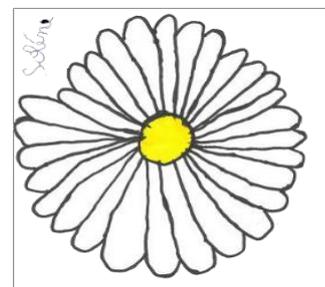


C'est ce logo qui a été finalement choisi pour représenter la commune de Meaulne-Vitray.

Merci et bravo à tous les artistes qui nous ont fourni un travail de qualité digne de professionnels !

Programme du Village Ami des Aînés pour l'année 2018

L'objectif sera cette année de développer le lien social et les relations intergénérationnelles par la transmission des savoirs. Les réunions se font au gîte communal tous les jeudis dès 14 heures 30 à compter du 25 janvier. Sont accueillis les habitants de Meaulne et de Vitray âgés de 60 ans et plus, les jeunes mamans souhaitant partager un moment de convivialité et les demandeurs d'emploi.



Se faire connaître en mairie le mardi après-midi à partir de 15 heures.

VAA participera à différentes actions :

- Une action en faveur des prématurés appelée Petite Pieuvre Sensation Coton en confectionnant des doudous en liaison avec les infirmières relais de la Maternité de Montluçon
- Une action "Lecture" en partenariat avec l'association nationale "Lire et Faire Lire". Des bénévoles retraités assureront les activités (Les parents intéressés sont priés de prendre contact avec la mairie)
- La création d'une boîte à livres appelée « Casabook » dans l'ancienne cabine téléphonique sur la place de la Mairie



Pierre-Marie Delanoy, maire de Meaulne-Vitray, Louis de Caumont, maire de la commune déléguée de Vitray et leur équipe municipale vous invitent à la cérémonie des vœux :

Samedi 13 janvier à 17 heures à la salle Alain Fournier



2018

Meilleurs vœux

L'aide à la mobilité pour les aînés



Résultat des discussions issues des réunions publiques et du travail de la commission “Village Ami des Aînés”, une aide à la mobilité verra le jour, après quelques mois de retard, en février 2018. Cette aide, mise en place par la commune en partenariat avec l'Association CEREMH, permettra

aux aînés d'être véhiculés sur le territoire communal grâce à l'intervention de bénévoles.

La prise de rendez-vous devra se faire 48 heures à l'avance pour qu'un bénévole vienne devant chez vous et vous accompagne chez un professionnel de santé ou dans les commerces de la commune.

L'adhésion pour bénéficier de ce service sera de 15 euros à l'année, somme subventionnée par le CCAS pour les personnes non imposables.

La **prochaine réunion publique de Village Ami des Aînés** se déroulera le lundi 30 janvier à 15 heures salle du Conseil et portera sur “Les espaces extérieurs et les bâtiments”. Venez nombreux vous exprimer à ce sujet.

CAMELIA



La municipalité est partenaire de cet accueil de proximité réservé aux personnes souffrant de troubles de mémoire ou en suite d'AVC. Il en existe quatre dans l'Allier, dont notre commune. Organisé par le Réseau Mémoire Allier, il offre un atelier chaque mardi après-midi à la salle Alain Fournier où

les participants peuvent trouver soutien, conseils et activités auprès de professionnels formés à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, et pour les aidants, quelques heures de répit.

Contactez Mme Carole Triacca (06 12 32 03 66 ou mail triacca.camelia@gmail.com)

Repas des aînés à Meaulne

Les aînés âgés de 70 ans et plus ont été invités par le CCAS au traditionnel banquet de fin d'année qui a eu lieu à la salle Alain Fournier le 25 novembre. Un repas de qualité fut proposé par le restaurant "Au Cœur de Meaulne" et l'après-midi fut animé par l'accordéon de David Kasmarek. Les aînés n'ayant pu y participer se sont vu remettre un colis, préparé et distribué par des élus et des membres du CCAS, que ce soit chez eux ou en maison de retraite.



Repas des aînés à Vitray le 2 décembre 2017

Environ 35 personnes ont été réunies parmi lesquelles des élus, membres du CCAS et habitants de plus de 65 ans. Les personnes âgées ne souhaitant pas ou ne pouvant pas être présentes ont été destinataires d'un colis.

Un repas copieux a été servi régaland les invités suivi de quelques parties de cartes pour clôturer la journée.



Que fait la commune pour les jeunes ?

- Installation de la première maison d'assistance maternelle de la vallée du Cher en 2010 dans l'ancien logement de la Poste
- Parc de jeux au lotissement en 2013 et en centre bourg en 2015
- Achat de buts de hand pour le Parc en 2013 et de buts de foot avec l'USMU en 2015



- Terrain multisport en 2016 et table de ping-pong au Parc à proximité du Centre social
- Meaulne Village Ami des Aînés : activités intergénérationnelles (après-midi jeux et goûter) un samedi par trimestre et mise en place de la Fête des Lumières avec la participation des enfants des TAP
- Programmation de certains films “public enfants” dans le cadre du cinéma rural itinérant
- Aide aux “activités jeunes” du Centre social comme le prêt du drone et de sa tablette, la réalisation de la fresque « street art » sur le mur du bâtiment du stade et le prêt de la cantine pour leurs centres de loisirs



Et que fait la communauté de communes du Pays de Tronçais ?

Pour rappel, la commune n’a plus la compétence école et ne gère donc plus ni les écoles ni les activités périscolaires.

- Rénovation des sanitaires des écoles maternelle et primaire
- Mise en accessibilité des classes aux personnes à mobilité réduite
- Création de placards de rangement
- Nouveaux revêtements de sol
- Installation de tableaux interactifs dans chaque classe
- Animation des TAP par des agents spécialisés de la communauté de communes

Mise en place de deux services à la cantine scolaire

En raison d’un nombre d’enfants mangeant à la cantine supérieur aux 60 places assises, deux services sont organisés, les plus jeunes mangeant en premier. Une rénovation/extension est envisagée.

Travaux réalisés par les agents au 2^{ème} semestre 2017 :



- Réouverture sur 450 ml d'un passage le long de la frayère sur le bord du canal
- Réouverture sur sa longueur du Chemin de St Eloy à Vitray
- Dégagement de l'accès au chemin du Grand Rocher à Meaulne
- Création de 2 avaloirs sur les chemins piétonniers (un aux Arpents et l'autre route d'Ainay)
- Réfection du mur au fond du jardin de la Cure (1ère tranche)
- Création d'un escalier au champ Conquet
- Nivellement du chemin piétonnier au carrefour des routes d'Ainay et du Moulin Mas

Ces travaux s'ajoutent aux traditionnels travaux d'entretien : fauchage, broyage, entretien des espaces verts et de la voirie.

Nouveaux compteurs Linky

Les compteurs Linky arriveront à Meaulne-Vitray dans le courant de l'année.



Activités culturelles municipales programmées pour 2018

- Conférence d'histoire de l'art par Michel Cegarra dimanche 15 avril à la salle des fêtes de Vitray
- "La cuisine avec les plantes" avec Mme Duclos dimanche 6 mai
- Concert d'été (piano et chant) dimanche 8 juillet 18 h dans l'église Saint Symphorien
- Nuit des étoiles (conférence et observation guidée) avec Norma Desprez vendredi 10 août à 21 h
- Conférence/visite guidée du patrimoine de la commune mi-septembre salle Alain Fournier
- Troisième Salon du Champignon avec l'Ass.mycologique du Val de Cher samedi 20 et dimanche 21 octobre à la salle Alain Fournier
- Concert d'hiver (Les Voix de la Roche) dimanche 18 novembre dans l'église Saint Symphorien
- Cours d'anglais par M.Gaynor les jeudis à 18 h 30 à la salle du Parc, Mairie
- Groupe « Mémoire de Meaulne » suivant la disponibilité, dans la salle du Conseil, Mairie

Mémoire de Meaulne

Connaissez-vous les quatre documents préparés par Mémoire de Meaulne déjà mis en ligne sur le site de la commune ?

<http://www.meaulne.fr/presentation-de-la-commune/memoire-de-meaulne/>

- DE L'HÔTEL DE L'UNION AU CŒUR DE MEAULNE
- RUE DES DAMES ... DU TEMPS JADIS
- LE MARCHÉ À MEAULNE DANS LES ANNÉES CINQUANTE
- LES HÔTELS-RESTAURANTS DE MEAULNE

Un groupe de travail "Mémoire de Vitray" est envisagé. Faites-vous connaître à la mairie de Vitray ou bien de Meaulne, ou par la fiche contact sur le site www.meaulne.fr si vous êtes intéressé.



Campagne de stérilisation des chats errants

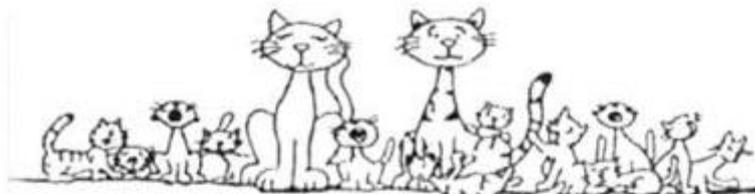
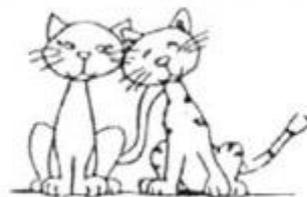
Au vu des possibilités de prolifération, et en raison de plaintes d'habitants de la commune, il a été décidé de procéder à une campagne de stérilisation des chats errants en 2018.

Est considéré comme errant tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat (identifié) trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître sans être sous la surveillance immédiate de celui-ci ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui a été saisi sur la voie publique ou la propriété d'autrui.

Les chats seront capturés et stérilisés s'ils n'ont pas de propriétaire identifié ; ils seront ensuite relâchés sur leur territoire.

La prolifération du chat

**Gestation :
52-56 jours**



1^{ère} année 3 PORTÉES => 12 chatons



2^{ème} année POSSIBILITÉS, 144 chats



3^{ème} année POSSIBILITÉS, 1 728 chats



4^{ème} année POSSIBILITÉS, 20 736 chats

Stérilisation = Solution



La nouvelle station d'épuration

Malheureusement, le dossier est bloqué pour le moment, en raison de la récente décision de l'Agence Loire Bretagne de suspendre l'attribution de leurs subventions : un des exemples de l'impact des réductions gouvernementales des fonds accordés aux organismes d'État, et de leurs répercussions sur nos collectivités locales...

Réseau d'assainissement collectif : Ne jetez pas « l'éponge » !

“Trier” est une pratique entrée dans les mœurs depuis quelques années. Ces gestes écocitoyens sont applicables à notre réseau d'assainissement, d'autant plus qu'il est en fin de vie et donc susceptible de dysfonctionnements.

Vos évacuations ne sont pas des « tout-à-l'égout » !!!

L'eau est au cœur de nos pratiques quotidiennes : se laver, tirer la chasse d'eau ou faire la vaisselle, etc. Les eaux usées sont évacuées par le réseau d'assainissement de façon gravitaire ou relevées à l'aide de pompes. Elles sont ensuite traitées en station d'épuration avant de rejoindre le milieu naturel.

Certains irréductibles ont gardé la mauvaise habitude de tout jeter dans leur canalisation. Outre le fait que cela peut endommager leur propre installation, le système d'assainissement communal peut être touché : obstruction des canalisations, défaut et destruction des pompes de relevage, mise en charge du réseau.

N'oublions pas que toute pollution, réparation ou restauration du système d'assainissement engendre un coût pour la collectivité et se répercute immédiatement sur la redevance assainissement.

STOP aux lingettes dans vos toilettes !!!



Les principes de précaution applicables en assainissement individuel sont également valables pour l'assainissement collectif. Proscrire les déchets solides comme les lingettes est un premier pas, mais n'oublions pas les produits toxiques et les graisses qui affectent la qualité des boues et colmatent le réseau d'assainissement.

Les circuits d'élimination de ces produits sont les suivants :

- Les ordures ménagères (couche, lingettes, produits hygiéniques, préservatifs, etc.) doivent finir à la poubelle.
- Les déchets spéciaux (huile, solvants) doivent être triés en déchetterie.
- Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie.

Pour préserver nos rivières ayons les gestes écocitoyens !!!

Incivilités : dépôt de déchets et d'encombrants au lotissement

Depuis quelques semaines, certaines personnes se sont autorisées à déposer leurs encombrants près de la station d'épuration. Qu'elles soient de Meaulne ou d'ailleurs, nous rappelons à ces personnes que **le dépôt sauvage de déchets quels qu'ils soient, ordures ménagères, déchets verts ou encombrants est interdit par la loi.**



Les règles à observer :

Les appareils électroménagers, les pneus ou autres encombrants, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie de Vallon en Sully. Les ordures ménagères sont ramassées tous les mercredis matin. De plus, il existe pour le verre (tout récipient en verre, sans bouchon), les emballages (en plastique, carton, acier et aluminium) et le papier (prospectus, journaux, annuaires...) trois points tri sur Meaulne (sur l'aire de repos derrière le gîte communal, au lotissement sur la place des Deux Rivières et au début de la route de Vitray) et deux à Vitray (aux Arpents et à la sortie du bourg sur la D 145). Pour le confort des habitants, la mairie a également demandé le passage de la Tritout mobile sur notre commune : elle sera stationnée place de l'Aumance pendant trois jours en avril et en novembre (voir dates et objets jetables sur le site du SICTOM ou bien sur le site de la commune <http://www.meaulne.fr/actualites/communiques/>)

En outre, la commune offre 2 services aux **seuls habitants de Meaulne et de Vitray qui ne peuvent se déplacer à la déchetterie en raison d'un problème de mobilité** :

- le ramassage des objets lourds devant chez vous par les agents de la commune **si** vous avez au préalable averti le secrétariat de la mairie qui vous donnera un jour de collecte.
- la présence de la remorque de la commune au lotissement pour les déchets verts en fin de semaine. Ce dépôt est désormais réservé **aux habitants du lotissement et de la route du Vernet** qui présentent des problèmes de mobilité. En aucun cas, les déchets ne doivent être déposés par terre.

En cas de comportement incivil par manquement à ces règles, la commune peut verbaliser.

Mais sachez que du respect de ces règles dépend finalement le maintien de ces services.

Concours des maisons décorées

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons décorées. Nous vous invitons à participer nombreux. Cette année encore, les décors naturels ou peu énergivores seront privilégiés.



Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à mairie.meaulne@orange.fr avant le 29 décembre 2017.

Mme /M.....

.....
Adresse.....

.....
Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons décorées.

Le / / 2017

Signature

Nouvelles poubelles en 2018

Le Sictom de Montluçon a confirmé en réunion du 13 décembre que les habitants de notre commune de Meaulne-Vitray recevront deux poubelles, l'une pour les ordures ménagères et l'autre pour les emballages et le papier.

Une fois ces poubelles livrées à chaque foyer, les bennes de tri seront retirées, à l'exception de la benne à verre.

L'objectif est d'inciter chacun d'entre nous à recycler davantage.

L'accueil thérapeutique à Meaulne et à Vitray

Trois accueils ont été agréés en 2016 et 2017 sur la commune (deux à Meaulne et un à Vitray). Deux personnes peuvent être accueillies dans chaque accueil.

L'accueillant familial thérapeutique (AFT) prend en charge des patients (les accueillis) dans un milieu stable leur permettant de restaurer leurs capacités relationnelles et de retrouver leur autonomie. Il contribue à leur insertion dans un cadre familial.

L'objectif des familles d'accueil, terme plus communément utilisé, est de mettre tout en œuvre pour favoriser la réadaptation et la réinsertion du patient. Elles contribuent à leur réhabilitation dans l'environnement extérieur.

Les accueillis sont des personnes qui ont eu un parcours de vie cabossé entraînant une perte de repères, de confiance en soi, de liens avec les proches et parfois une perte d'autonomie.

Vous les avez côtoyés ou aurez l'occasion de les côtoyer dans les commerces, lors d'activités proposées par les diverses associations (sportives, culturelles, festives...) ou dans un autre cadre.

Réservez-leur un beau sourire, un peu d'attention, échangez quelques mots avec eux, créez du lien, ils n'en demandent parfois pas beaucoup plus.

Nouveau site pour les aides sociales :



Grâce au simulateur du site officiel mes-aides.gouv.fr, découvrez en quelques minutes si vous avez droit à des aides ou à des prestations sociales accordées par plusieurs organismes.

En remplissant ce formulaire unique vous saurez si vous êtes éligible à l'une ou plusieurs des 25 aides sociales proposées : minima sociaux, prestations « maladie », aide au paiement d'une complémentaire santé, prestations familiales, aides au logement, bourses, etc. Environ 30 % des aides ne sont pas réclamées...

Nous vous rappelons que la mairie offre un service à ses administrés : un **guichet unique** d'information sur l'aide à la personne, l'aide à domicile, le chèque CESU, etc. est ouvert en mairie le mardi après-midi de 15 heures à 16 heures 30 et sur rendez-vous. Mme DUBREUIL, conseillère municipale, vous informera et vous guidera dans vos démarches.

INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie

☎ 04 70 06 95 34 - 📠 04 70 06 91 29

✉ mairie.meaulne@orange.fr

<http://www.meaulne.fr>

> La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence des élus (maire ou adjoints) :
le premier samedi du mois de 11h à 12h

Ecole maternelle : **Ecole primaire** :

9, place de l'Église 14, place de la Mairie

☎ 04 70 06 98 75 ☎ 04 70 06 92 12

Garderie : en période scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00-9h et
16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à

Meaulne ☎ 04 70 04 33 56

Relais Assistantes Maternelles (RAM), Centre Social :

7, chemin de Dagouret ☎ 04 70 06 95 21

✉ centre.social.meaulne@wanadoo.fr

<http://meaulne.centres-sociaux.fr>

> **RAM** : Lundi au vendredi : 9h-16h30 ;
animations mardi et jeudi : 9h-12h

Bibliothèque : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée). Ouverte tous les mercredis 14h (ou 13h30) à 15h30. Responsable : M^{me} BODARD

L'Agence Postale Communale :

10, place de la Mairie ☎ 04 70 08 66 72

> Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h
mercredi et samedi : 10h-12h

Courrier relevé à 12h sauf le samedi à 10h30.

Mairie de Vitray : ☎ 04 70 06 96 08

Ouverture **lundi 8h30 à 12h30, mardi et jeudi**

14h à 18h ✉ mairie-vitray@wanadoo.fr

Médecin : Mme Laure GOZARD

15, rue des Dames ☎ 04 70 06 95 73

Médecin de garde ☎ 04 70 48 57 87

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4, route d'Hérisson ☎ 04 70 07 22 57

> Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 18h

Infirmières : M^{lle} Mélanie VENUAT et
M^{me} Isabelle TAVERNE

4, route de Paris ☎ 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris ☎ 04 70 06 96 45

> Ouverte du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h et samedi 9h-12h

Pharmacie de garde ☎ 39 15

Déchèterie de Vallon-en-Sully :

La Montgarnie ☎ 04 70 06 55 61

> Lundi : 8h-12h et 13h30-17h ; Mardi : 9h-12h et 13h30-18h ; Mercredi : 13h30-18h ; Jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h ; Vendredi : 8h30-12h ; Samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Ramassage des ordures ménagères :

> mercredi matin (sauf pour les habitants de Valigny et des Rothards : le mardi après-midi)

Gîte de groupe municipal (20 pers.) : ouvert

toute l'année. 4 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. ☎ 04 70 06 91 13

